

**Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des actionnaires
de Kudelski SA
Cheseaux-sur-Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) inclus dans les pages 54 à 62 de Kudelski SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA



F. Roth
Réviseur responsable



S. Jaquet

Lausanne, le 15 février 2007

Kudelski SA

22-24, route de Genève
Case postale 134
1033 Cheseaux
Suisse

Tél. +41 21 732 01 01
Fax +41 21 732 01 00
info@nagra.com
www.nagra.com

Ce rapport est publié en anglais et traduit en français.

Imprimé en Suisse

© Groupe Kudelski 2007